



agence911.org

acuq.qc.ca

Formation de l'ACUQ

L'Association des centres d'urgence du Québec (ACUQ) offre, en rappel, la formation destinée aux préposé(e)s aux appels intitulée « *Écouter, comprendre, parler : quand les préposés (es) doivent également rassurer les citoyens* ». Présentée par Mme Danielle Ouellet, l'activité aura lieu à Boucherville, les 13, 14 et 27 mai, de 8 h 30 à midi.

Il est possible de s'inscrire [en ligne](#), au coût de 45 \$ par personne pour les membres de l'ACUQ et de 60 \$ pour les non-membres.

Cette activité est organisée avec le soutien financier de l'Agence.

Territoires du Nord-Ouest : la Loi sur le service 9-1-1 adoptée



L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest (TNO) a adopté, le 11 mars, la [Loi sur le service d'urgence 911 des territoires du Nord-Ouest](#). Celle-ci entrera en vigueur à la date ou aux dates fixées par décret du gouvernement et 1,348 M \$ sont prévus pour l'établissement du service.

Le gouvernement entend travailler avec les communautés locales et les services d'urgence. Parmi les enjeux mentionnés par le ministre responsable, soulignons le fait que plusieurs communautés des Territoires n'ont toujours pas d'adresses civiques, qu'un centre d'appels d'urgence multifonctions doit être établi, et qu'il faille recruter et former le personnel. En parallèle, le gouvernement souhaite également obtenir de l'aide afin d'améliorer la desserte des routes par le réseau cellulaire, dans le but de protéger la vie des usagers qui pourront ainsi bénéficier du nouveau service 9-1-1.

Actualité 9-1-1 américaine : consultation sur un projet de règles sur la localisation verticale des appels sans fil

La *Federal Communications Commission (FCC)* a adopté (sur division), le 15 mars, le [projet de règles](#) sur la localisation des appels sans fil au 9-1-1 dans

Actualité 9-1-1 américaine : consultation sur un projet de règles sur la localisation verticale des appels sans fil (suite)

l'axe vertical Z, généralement à l'intérieur d'immeubles, afin de tenter de déterminer et de fournir aux centres d'appels d'urgence l'étage auquel se trouve l'appelant. Celles-ci sont maintenant soumises à un processus de consultation publique.



Les règles projetées proposent, à la suite des bancs d'essais réalisés par l'industrie (voir page 3 de l'édition [d'octobre 2018](#)),

d'établir une règle de précision verticale de ± 3 mètres de l'appareil dans 80 % des cas.

L'industrie proposait une norme de ± 5 mètres, mais les associations de sécurité publique ont insisté pour plus de précision. Les senseurs barométriques des téléphones intelligents sont identifiés comme première source de renseignement sur l'altitude, malgré certaines préoccupations formulées lors des essais.

La nouvelle règle proposée, jugée suffisante et réaliste pour le moment, compte tenu de la technologie disponible, serait implantée progressivement, à compter d'avril 2021, par les quatre plus grands fournisseurs de services sans fil dans les 25 marchés de services sans fil les plus importants. Puis, en avril 2023, ce seront les 50 marchés les plus importants. Les autres fournisseurs auraient une année de plus pour se conformer.

Parmi les éléments de la consultation, des questions de protection de la vie privée sont soulevées par les données recueillies par les fournisseurs sans fil; des éléments de coûts doivent également être considérés.

Une commissaire dissidente souhaiterait établir immédiatement une norme encore plus précise de ± 2 mètres de précision. Une consultation que nous suivrons avec intérêt au Canada.

Contribution au bulletin

Si vous désirez apporter une contribution au bulletin, faire une suggestion, partager une réalisation de votre équipe ou nous informer d'une activité pouvant intéresser nos abonnés, transmettez vos textes et photographies l'adresse courriel info@agence911.org.

Publié pour la communauté des personnes intéressées par le service 9-1-1 au Québec.

Pour commentaires ou pour abonnement gratuit :
info@agence911.org

Éditeur :

Serge Allen, Agence municipale 9-1-1

Comité de lecture :

Pierre Foucault, Richard Leblanc, Éric Leclerc

Mise en page :

Line St-Germain

Coordonnées de l'Agence :

2954, boulevard Laurier, bureau 300

Québec (Québec) Canada G1V 4T2

Téléphone : 418 653-3911

Sans frais : 1 888 653-3911

Coordonnées de l'ACUQ :

1370, rue Notre-Dame Ouest

Montréal (Québec) Canada H3C 1K8

info@acuq.qc.ca

Téléphone : 514 282-2747

Les textes publiés ne reflètent pas nécessairement l'avis de l'Agence ou de l'ACUQ.

Les hyperliens étaient fonctionnels lors de la publication et leur contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

© Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle de ce bulletin à des fins non commerciales est autorisée, à la condition toutefois de citer la source.

ISSN 1927-274X

Dépôt légal : Septembre 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec